



DOSSIER DE PRESSE

Rentrée scolaire 2024 : la Ville favorise l'apprentissage et la réussite scolaire

Favoriser la qualité de vie à l'école des 11 900 élèves nîmois, grâce aux nouveaux outils numériques, faciliter les démarches administratives des parents avec le nouveau Portail Famille, mais aussi veiller à un climat serein dans et aux abords des écoles, tout comme poursuivre l'objectif de restauration scolaire avec toujours plus de produits bio, tous ces engagements font partie des axes forts poursuivis cette rentrée par la Ville de Nîmes.

Au-delà, les investissements budgétaires de poids se poursuivent en matière de travaux d'agrandissement et d'amélioration énergétique des bâtiments...

CHIFFRES CLES :

- **11 900** élèves répartis sur les 83 écoles publiques.
- **621** classes.
- **83** écoles.
- **40,1M€** de budget annuel alloués à l'Education (hors investissement) :
 - 20 M€ de dépenses de personnel
 - 7 M€ de contrat de restauration
 - 4 M€ de contrat de nettoyage
 - 3,5 M€ de contrat ALSH
 - 2M€ de subventions obligatoires des écoles privées
 - 1M€ de fournitures scolaires et périscolaires + mobiliers scolaires
 - 2,6M€ Fluides (eau + électricité + chauffage)
- **3,375M€** d'investissement dans les travaux en 2024
 - Budget annuel des bâtiments scolaires investissement :
 - Budget Principal : 1 958 263€
 - Budget ANRU : 1 417 318€
 - Montant des travaux réalisés spécifiquement pendant l'été 2024 dans les écoles :
1 593 000€
- **6 500** repas par jour servis dans les 54 restaurants scolaires de la Ville.
- **1M€** d'achats annuels de produits issus des filières agricoles gardoises.

I- POLITIQUE GENERALE : LA VILLE POURSUIT SES ENGAGEMENTS

« La Ville poursuit son engagement avec plus de 40 M€ alloués chaque année pour les nombreux investissements, mais également les travaux d'entretien régulier. Depuis 2001, de nombreuses écoles ont ainsi été entièrement rénovées et reconstruites », explique Jean-Paul Fournier, Maire de Nîmes.

Avec une enveloppe de 40 M€, l'Education représente le 2e budget annuel de la Ville. Enveloppe qui, en 2024-2025, va permettre de poursuivre les actions engagées.

« La rentrée des classes est l'aboutissement d'une année de travail pour l'ensemble des services municipaux, pilotée par la Direction de l'Education, et également le fruit d'un travail mené en collaboration avec l'Education Nationale. Pour cette rentrée, nos axes forts sont : simplification administrative pour les familles avec déploiement du nouveau portail Famille pour les parents d'élèves (réservations et paiements de l'ensemble des services périscolaires sur un même portail), déploiement accéléré du numérique dans les salles de classe, mais également qualité toujours accrue des aliments pour la restauration des enfants. Enfin, un dernier axe porte sur le maintien d'un climat serein dans et aux abords des écoles. Bien évidemment, nous poursuivons notre politique en matière d'inclusion, le travail mené autour de l'amélioration climatique dans les classes... Cette année sera également marquée par une valorisation du travail mené par les Alaé dans les écoles », se réjouit Véronique Gardeur-Bancel, Adjointe déléguée à l'Education et à la réussite éducative.

1) Simplifier les démarches administratives pour les familles avec une seule porte d'entrée : le Portail Famille

Grâce au nouveau portail numérique qui leur est destiné, les familles bénéficient désormais d'un outil plus simple, plus ergonomique et plus pratique pour toutes leurs démarches, notamment la réservation et le paiement de la cantine.

Ce nouveau portail permet de simplifier les actions à réaliser par les parents, il se veut plus simple, plus juste, plus lisible, plus ergonomique, et plus pratique.

Depuis juillet, les parents peuvent désormais créer sur le nouveau portail Famille leur Dossier Unique Enfant (DUE). Il est obligatoire pour réaliser l'inscription et la réservation aux activités suivantes : restauration scolaire, Alaé (temps périscolaire), ALSH (accueil de loisir sans hébergement), mais également ateliers et stages sportifs.

Depuis le 5 août, les parents doivent créer ou mettre à jour leur Pass Famille qui permet de bénéficier de tarifs personnalisés. Ce Pass est créé à partir du dernier avis d'imposition en date.

Au-delà d'un espace qui regroupe l'ensemble des démarches, ce nouveau Portail famille facilite le mode de gestion de la facturation.

Il est désormais possible de réaliser l'inscription et la réservation avec un paiement à la commande en mode « panier ». La famille peut payer toutes les prestations en une seule fois, sauf la restauration scolaire qui bénéficie d'un encaissement par le délégataire. Les familles peuvent également annuler ou encore modifier des réservations payées en fonction des délais de prévenance.

Ce portail plus moderne s'adapte à la composition familiale actualisée. Les dossiers enfants pourront également être partagés avec tous les responsables légaux. Enfin, il s'agit d'un outil d'optimisation pour l'organisation des services en interne et de rationalisation des coûts avec une maîtrise renforcée des taux d'encadrement et du nombre de personnels déployé

2) De nouveaux outils numériques au service des apprentissages scolaires :

La Ville met en place dès cette rentrée, un programme de renouvellement des Tableaux Blancs Interactifs (TBI) par des Ecrans Numériques Interactifs (ENI).

79 ENI ont été déployés sur les dix premières écoles élémentaires équipées de TBI entre 2010 et 2011 : Marie Soboul, Paul Marcelin, Tour Magne, La Gazelle, Eau Bouillie, Grézan, Marie Curie, Mont Duplan, Paul Langevin et Marguerite Long.

Ces appareils haute définition offrent des possibilités supérieures aux Tableaux Blancs Interactifs (TBI) déployés depuis déjà plus de 14 ans dans les classes nîmoises.

« Avec les ENI et un réseau fibre très performant dans les écoles, on répond aux besoins éducatifs de notre siècle. Mais c'est un outil supplémentaire et non une fin en soi, le but reste de fournir les meilleures conditions d'apprentissage dans tout le champ disciplinaire. Ces outils donnent accès aux meilleures ressources pédagogiques pour apprendre le français, les mathématiques et développer les compétences des élèves », explique Véronique Gardeur Bancel, Adjointe déléguée à l'Education et à la réussite éducative.

Ces nouveaux appareils constituent une montée en gamme et un gain en confort visuel pour les enseignants et les élèves car ils gomment les défauts des TBI (utilisables avec le doigt ou au stylet, suppression des ombres portées, meilleure visibilité par forte lumière extérieure, suppression de la source de chaleur, meilleur confort thermique et sonore). De plus, sa consommation électrique est en moyenne de 30% inférieure à un TBI.

Une seconde vague d'installation d'ENI aura lieu aux vacances de Toussaint ce qui devrait porter le nombre à environ 100 ENI déployés pour un parc total d'environ 580 appareils (soit plus de 17% du parc).

3) Restauration scolaire : la Ville poursuit sa démarche vers toujours plus de qualité en maintenant ses prix

Traçabilité des produits, proportion croissante de produits issus de l'agriculture biologique, légumes et fruits frais issus de producteurs locaux...La Ville est engagée depuis plusieurs années dans une démarche de qualité pour ses restaurants scolaires.

Engagée depuis 2010 avec les producteurs locaux, la cuisine centrale de Nîmes utilise désormais 40% d'aliments issus de l'agriculture biologique et plus de 50% de produits originaires de filières locales.

Depuis la rentrée 2022, Dupont Restauration est le délégataire de la Ville dans la gestion de la restauration scolaire. Ce dernier a la charge de produire 6 500 repas par jour dans les 54 restaurants scolaires de la ville. Avec l'ambition maintenue pour cette troisième année de produits de qualité : le Bio, le « fait maison » et les filières courtes. La Ville et son prestataire mettent en œuvre une offre ambitieuse en matière d'accroissement de produits issus de la filière bio notamment, sans surcoût pour les familles.

« Nîmes est même en avance sur la loi Egalim, une loi qui prévoit au minimum 20% de produits bio dans les restaurations collectives. On va continuer cet effort de qualité, c'est l'intérêt des enfants qui prime, et cela, sans augmentation des tarifs pour l'utilisateur malgré l'inflation des produits », explique Aurélie Prohin, Conseillère municipale déléguée aux crèches, à la petite enfance, à la restauration scolaire et à l'adaptation aux changements climatiques des écoles.

Afin de rémunérer les producteurs au plus juste, la Ville a mis en place une instance de rencontre, de vérification et de régulation du bon équilibre économique avec les producteurs. L'objectif est de garantir un juste prix des denrées pour chaque maillon de la chaîne, du producteur au consommateur.

Une campagne de communication intitulée « De la fourche... à la fourchette », verra le jour, elle est destinée à mettre en lumière la forte collaboration menée avec les producteurs locaux.

Pour présenter cette offre et les conditions de préparation des repas, la Ville de Nîmes organise des visites de la Cuisine Centrale pour les parents d'élèves élus. L'occasion de présenter la légumerie, les ateliers pâtisseries salées et sucrées comme à la maison, le plateau de cuisson et de rencontrer les professionnels en action. Gestion des denrées, quantités préparées, fraîcheur des produits, la visite permet de prendre la dimension de la préparation des 6500 repas quotidiens.

Suite à cette découverte de la cuisine centrale, deux parents d'élèves élus par école peuvent également partager sur site le repas des enfants en compagnie d'Aurélié Prohin, élue déléguée à la Restauration Scolaire et des agents en charge de ce service.

4) La Ville veille au maintien d'un climat serein dans et aux abords des écoles

Confrontée comme partout en France à une augmentation des signalements de violences verbales et physiques, la Ville s'engage fortement pour un climat scolaire serein. La qualité de vie des enfants, des professionnels enseignants et non enseignants et des familles aux abords des écoles et dans les établissements est une priorité de l'action municipale.

La Ville, comme elle le fait déjà, donnera systématiquement des suites et répondra avec fermeté aux comportements à même de porter atteinte à l'école et à ceux qui la font vivre au quotidien.

Au-delà d'éventuelles sanctions, la Ville s'engage dans un dialogue avec les parents d'élèves élus des écoles publiques pour développer un rapport de confiance entre tous les membres de la communauté éducative (parents, enseignants, personnels municipaux, élus) et porter ensemble une large ambition pour l'école publique.

II- TRAVAUX ET NOUVEAUX AMENAGEMENTS LIVRES POUR 1 593 000€

1) Travaux dans les écoles

« Chaque été, la Ville intervient dans les écoles pour améliorer les conditions d'accueil des petits Nîmois et favoriser leurs apprentissages. Ceci en complément de chantiers conséquents comme le futur groupe scolaire Léo Rousson qui accueillera les élèves au printemps 2025 », explique Jean-Marc Campello, Conseiller municipal délégué à la construction et à la rénovation énergétique des bâtiments municipaux.

De nombreux établissements bénéficient de travaux d'aménagements pour un montant global de plus 1.5 millions d'euros.

A l'école Jean Moulin élémentaire, les travaux structurants dans le cadre de l'ANRU se poursuivent avec la destruction du bâtiment annexe et la pose d'un préfabriqué avant reconstruction.

A l'école Bruguier maternelle et élémentaire, un nouveau parvis est financé dans le cadre de l'ANRU avec un soutien de l'Etat à hauteur de 80%. Cet équipement voit le jour grâce à une

sécurisation renforcée par un portail et le réaménagement de la cour en jardin pédagogique, le tout pour un montant de 100 000€. Ces travaux ont pour objet de sécuriser l'accès à l'école pour les élèves du groupe scolaire et d'améliorer la vie du quartier Chemin Bas d'Avignon transformée par les travaux ANRU.

A l'école Jean Zay est créée une nouvelle classe « Toute Petite Section » avec la réalisation de divers travaux d'aménagement et la mise en œuvre d'un projet ciblé pour les moins de 3 ans afin de favoriser la performance scolaire et développer les compétences langagières, dès le plus jeune âge.

A l'école élémentaire Grézan, la Ville réinvente le dispositif des écoles numériques avec l'installation des nouveaux ENI (détail par types de dépenses écoles par écoles dans les tableaux en suivi).

2) Les quatre axes de travail des bâtiments scolaires - rentrée 2024

- La transformation et/ou l'aménagement des locaux scolaires

Afin de pouvoir accueillir de nouveaux élèves, soit dans des écoles en croissance démographique, soit pour répondre au dispositif de l'Education Nationale de « 24 élèves en GS, CP et CE1 », la Ville poursuit l'aménagement de locaux en classe à Marie Curie (130 000 euros), l'aménagement de locaux pour réaliser l'accessibilité à Prosper Mérimée et permettre l'ouverture de la classe Très Petite Section à Jean Zay.

Montant travaux : 340 000€

- Travaux favorisant la sobriété énergétique :

La Ville poursuit pleinement son plan en faveur de la sobriété énergétique. Une partie importante du budget est consacrée au remplacement des menuiseries et à l'étanchéité des toitures dont les objectifs poursuivis sont :

- La réduction du coût énergétique dans les écoles ;
- L'amélioration du confort des usagers.

Montant total des travaux: 880 000 €

Talabot	Menuiserie	Changement de menuiserie	45 000,00 €
Charles Martel	Etanchéité + sanitaires	Réfection sanitaire complète filles garçons + réfection toiture	295 000,00 €
Capouchiné	Menuiserie +peinture	Réfection sol + menuiserie+ reprise évacuation +peinture circulation	60 000,00 €
P. Semard	Menuiserie +peinture	Remplacement menuiserie +reprise peinture	100 000,00 €
Eau Bouillie	Menuiserie	Remplacement menuiserie réfectoire+ accueil	50 000,00 €
Dolto et Soboul	Menuiserie +peinture	Remplacement menuiserie + réfection peinture cage escalier + sanitaire	48 000,00 €
Lakanal	Réfection étanchéité toiture	Etanchéité réfection toiture	120 000,00 €
Marcelin	Menuiserie	Fourniture et pose de menuiserie	45 000,00 €
A. Camus	Menuiserie +peinture	Fourniture et pose de menuiserie + peinture circulation	70 000,00 €
D. Casanova	Menuiserie	Fourniture et pose de menuiserie	55 000,00 €

- Poursuite de la sécurisation des écoles

Un enjeu essentiel est la sécurité des enfants, des personnels et des enseignants dans les écoles des quartiers politiques de la Ville. Conformément aux engagements de Jean-Paul Fournier, Maire de Nîmes, qui fait de la sécurité des enfants et des personnels le socle fondamental du bon fonctionnement de l'école, le service des bâtiments scolaires poursuit ses travaux de sécurisation des écoles publiques pour faire des écoles des sanctuaires protecteurs qui permettent à tous de travailler dans la sérénité.

Toutes les classes (de toutes les écoles publiques nîmoises) sont équipées d'un bouton d'alerte attentat / intrusion relié directement au centre d'appel de police. Le partenariat avec la Préfecture, la DSDEN et les forces de l'ordre (Police Nationale et Police Municipale) est également maintenue pour prévenir, rassurer et intervenir en cas de présence suspecte à proximité des écoles ou d'incident.

Montant travaux : 125 000 €

Bruguier	Sécurisation + jardin pédagogique	Sécurisation portail +réaménagement cour en jardin pédagogique	100 000,00 €
Courbet	Sécurisation	Pose portillon +baie coulissante vidéophone	25 000,00 €

- Réfection des sanitaires :

La Ville poursuit la réfection des sanitaires de ses écoles. L'objectif est d'offrir des espaces rassurants pour les enfants afin de libérer de cette pression qui empêche parfois un passage aux toilettes. Ces blocages peuvent nuire à leur santé et aux apprentissages. Ces travaux visent donc à améliorer le confort, l'aisance et la confiance des enfants.

Montant travaux : 665 000 €

Grézan	Sanitaires	Réfection complète filles garçons	160 000,00 €
Prosper Mérimée	Sanitaires + classe	Réfection sanitaire complète filles garçons + aménagement classe enfant porteur handicap	210 000,00 €
Charles Martel	Etanchéité + sanitaires	Réfection sanitaire complète filles garçons + réfection toiture	295 000,00 €

III- LES RENDEZ-VOUS EDUCATIFS MAJEURS DE CETTE ANNEE SCOLAIRE 2024-2025

1) Les ALAé fêtent leurs 10 ans

Cette nouvelle rentrée scolaire marque l'anniversaire de la création de la filière des métiers du périscolaire qui fêtera ses 10 ans. A cette occasion, des événements viendront ponctuer l'année scolaire. Qu'il s'agisse du livre d'or des ALAE, de temps festifs associant l'école et les familles ou de rencontres entre les professionnels, l'année sera riche en émotion et en valorisation pour les équipes qui prennent en charge les élèves au quotidien.

« Jean-Paul Fournier a initié dès 2012 un travail important autour de la valorisation des personnels qui œuvrent auprès de nos enfants pendant les temps périscolaires. Après 2 ans de préparation, c'est en novembre 2014 que la Ville de Nîmes met en place ses ALAé (Accueils de Loisirs Associés à l'Ecole) pour gérer les temps périscolaires à Nîmes. Un travail de fond pour une montée en compétence de nos agents, via la mise en place de formations qualifiantes, mais également un travail de déprécarisation qui a été mené sans relâche dans toutes les écoles de la Ville et pour tous les temps d'accueil périscolaires. Et les résultats sont là. Nous voyons des professionnels rigoureux, engagés dans leurs missions, motivés pour proposer de nouvelles activités pour les enfants. Ces équipes sont désormais entièrement intégrées par les agents du corps enseignant de l'Education Nationale, dans un travail partenarial de qualité et de confiance », explique Véronique Gardeur Bancel, Adjointe déléguée à l'Education et à la réussite éducative.

Ce programme s'accompagne d'un vaste plan de formation renouvelé chaque année avec la formation annuelle de près de 150 agents pour maintenir un haut niveau de qualification des agents en charge d'accompagner les élèves pendant les temps d'ALAé.

A titre d'exemple, en 2023/24, la Ville a formé 102 BAFA (brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur), 10 BAFD (Brevet d'aptitude aux fonctions de directeur en accueils collectifs de mineurs) et 1 BPJEPS (Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport).

2) Forêt des enfants

Les équipes de la Direction du Cadre de Vie, de la Direction de l'Education et de la Direction du Développement Durable de la Ville de Nîmes s'associent afin de donner aux écoliers, l'occasion de transformer la Ville et son environnement. Chaque enfant des classes de CP est invité à planter un arbre et à le parrainer.

Pour cette année, c'est 1521 arbres qui seront ainsi plantés en novembre 2024 par les élèves nés en 2018. Les objectifs de cette action sont essentiels puisqu'il s'agit de travailler avec les enfants autour de deux thèmes majeurs : la préservation de la biodiversité et la lutte contre le changement climatique.

Pour mieux accompagner les enseignants et mener les enfants vers les apprentissages, des ateliers pédagogiques sont également déclinés. Ces animations se dérouleront pour chaque école par demi-journée au mois de novembre.

« Cette année, le lieu choisi se situe au domaine d'Escattes, chemin de Font Aubarne. Chaque enfant pourra planter un arbre-tige, un arbre fruitier, ou encore un arbuste de façon aléatoire. Nouveauté cette année, il y aura également un espace préservé au milieu du site, siège d'animations, hors des périodes de plantation, puisque des manifestations telles que des vide greniers pourront s'y tenir », explique Chantal May, Adjointe déléguée à la végétalisation, aux parcs et jardins et aux jardins partagés.

3) Une Cité Educative renouvelée et étendue

La Ville renouvelle son engagement dans le cadre du projet des Cités éducatives avec la nouvelle géographie prioritaire et les contrats de Ville « Engagements quartiers 2030 ». Le temps de l'expérimentation du label des Cités éducatives est désormais terminé pour permettre à cette nouvelle génération de gouvernance et d'actions collectives en faveur de l'égalité des chances de s'installer de manière pérenne auprès de tous les jeunes habitants en Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV).

La Ville de Nîmes fait partie des 200 cités éducatives renouvelées en 2024 et modifie son périmètre d'intervention conformément à l'évolution du périmètre national pour passer de 2 à 4 territoires : Pissevin - Valdegour- Chemin Bas d'Avignon - Mas de Mingue.

Le renouvellement de la convention Cité Educative intègre par ailleurs le financement d'un poste de chargé de projet opérationnel lequel est soutenu par la Collectivité.

4) Livraison du nouveau groupe scolaire Léo Rousson

Après deux ans de travaux et une reconstruction sur site, le nouveau groupe scolaire Léo Rousson sera livré au printemps dans le quartier du Clos d'Orville.

Déménagement programmé le 28 avril 2025. D'ici cette date, les enfants continueront de bénéficier des locaux temporaires de Gauzy pour l'école maternelle et du Mas Boulbon pour l'école élémentaire.



5) Candidature au label 100% EAC en 2025 (Education Artistique et Culturelle)

Ville d'Art et d'histoire, désormais inscrite au Patrimoine Mondial de l'Unesco, Nîmes est portée par une incroyable dynamique artistique et culturelle comme l'atteste le succès de la Contemporaine de Nîmes au printemps dernier.

La Ville de Nîmes s'investit depuis de nombreuses années dans le domaine de la Culture avec l'animation du réseau des bibliothèques municipales, le soutien aux musées et aux projets artistiques du territoire et une offre éducative culturelle rare et de qualité.

Pour 2025, la Ville poursuit son engagement d'une politique forte en matière d'Education Artistique et Culturelle et travaille à la rédaction d'une Convention Générale d'Education Artistique et Culturelle avec la Drac Occitanie et l'Education. La Ville de Nîmes, vise le label 100% EAC. Ce label valorise et encourage un engagement, une démarche partenariale et une stratégie pour parvenir à la généralisation de l'éducation artistique et culturelle sur le territoire.

6) Le Petit Tour Nîmois

Juin 2025 : 4ème édition du Petit Tour Nîmois, moment festif qui marque la conclusion des cycles d'apprentissage « Savoir rouler » en direction des CM2, le Petit tour Nîmois permet la découverte du patrimoine local par le biais d'un mode de déplacement doux.

Le Petit Tour Nîmois regroupe chaque année environ 600 élèves, soit 24 classes sur une journée. Il accueille notamment une vingtaine d'enfants en situation de handicap qui ont suivi un cycle d'apprentissage adapté.

Les élèves profitent d'un parcours urbain non fermé où ils réalisent une boucle d'environ 3 kms intra-muros autour de l'écusson, puis participent à des activités sportives.

C'est aussi l'occasion pour la Ville d'organiser une journée festive avec la mise en place d'un «village d'activités» à dominante vélo sur l'Esplanade pour accueillir et sensibiliser tous les nîmois à cette pratique et aux mobilités douces.

Contact Presse

Amélie Bozio
Chargée des relations presse
Ville de Nîmes
04 66 76 51 02 / 06 25 44 49 32
amelie.bozio@ville-nimes.fr